

NOS PROPOSITIONS POUR LE SECTEUR DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS : SAUVER ET VALORISER UN SECTEUR CLÉ POUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Les propositions formulées par la fédération CINOV poursuivent deux objectifs majeurs :

- **Dans l'urgence**, nous demandons des mesures pour l'emploi, la trésorerie des entreprises de la filière et le redémarrage du secteur.
- **À échéance fin 2020**, organiser des États Généraux permettant d'adapter tous nos métiers aux transformations numériques, environnementales et sociétales à venir.

La filière du bâtiment et des Travaux Publics est un élément clé du redémarrage économique. Quand les chantiers redémarreront, ce seront des emplois tout de suite, sur les territoires, des projets, des investissements, l'engagement de toute une filière.

I – L'URGENCE : SAUVER LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE

L'arrêt brutal et imprévu de tous les chantiers, puis leur reprise aménagée pour répondre aux règles sanitaires provoquent des surcoûts. Par effet domino, les entreprises de la filière construction que nous représentons (maîtrise d'œuvre, AMO), majoritairement des TPE et PME, se retrouvent particulièrement exposées. Il faut à tout prix éviter leur disparition.

NOTRE PROPOSITION

Créer un fonds d'appel au conseil : pour aider les entreprises et collectivités territoriales (et les PME) à faire appel à des prestations intellectuelles.

II – POURQUOI DES ÉTATS GÉNÉRAUX ?

Passée l'urgence, il faut préparer le modèle de demain.

Le secteur du BTP est **au cœur des transitions environnementale, énergétique, sociétale et numérique**. Ces transitions impliquent des évolutions structurelles: modification des usages pour le tertiaire comme pour le logement, avènement du numérique, innovation et disruption dans les méthodes et les outils, remise en cause des principes constructifs, modification des rôles et responsabilités des différents acteurs ; renforcement des réglementations (Stratégie Nationale Bas-Carbone, RE2020, Loi ELAN, Economie circulaire, ...) ... **Construire « comme avant » n'est plus une option possible**.

Ces transformations impliquent non pas quelques retouches mais une véritable mise à jour de nos méthodologies, outils et pratiques. Elles nécessiteront un dialogue embarquant de nombreuses parties prenantes, qui décidera pour le long terme, et donc une large concertation au sein d'États Généraux de la filière.

Dans ces États Généraux, la Fédération CINOV défendra plusieurs grandes idées autour des impacts sociaux et environnementaux du bâtiment et des infrastructures :

- Définir et mettre en place un agenda ambitieux et raisonné de la transition écologique du secteur
- Recourir massivement à la finance responsable
- Investir dans les infrastructures durables
- Penser le Logement autrement et réussir, enfin, sa rénovation
- Concevoir un aménagement urbain durable et désirable

III – RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU SECTEUR

Les nouvelles réglementations imposées vont indéniablement dans le bon sens, mais doivent être **appliquées progressivement et avec pédagogie** pour être prises en compte efficacement. C'est notamment le cas pour la RE 2020.

La mise en place d'un calendrier ambitieux mais soutenable est un enjeu clé. De même, il sera crucial d'orienter les financements et la demande vers les projets réellement « Durables ».

La réussite de la transition écologique du secteur passe par deux points :

UN AGENDA AMBITIEUX ET RAISONNÉ DE LA MISE EN PLACE DES NOUVELLES NORMES ENVIRONNEMENTALES

NOS PROPOSITIONS

- Appliquer par étape de la future RE2020, avec une entrée en vigueur des seuils de performance énergie et carbone en 2021 et un rehaussement du niveau d'ambition en 2024, indiqués dans l'arrêté d'application ;
- Compléter la réglementation et les référentiels existants pour mettre en place une approche multicritères et des obligations de résultats pour l'ensemble des bâtiments
- Revoir la réglementation thermique sur l'existant et homogénéiser la méthode de calcul avec celle de la future RE2020, pour prendre en compte la généralisation des opérations mixtes (rénovation/extension) ;
- Imposer un niveau de performance minimum à toutes les opérations de rénovation ou de construction sur les bâtiments publics (de type E3C2) et imposer un commissionnement à chaque opération afin que le bâtiment atteigne les objectifs performanciers et fonctionnels contractualisés ;
- Accompagner la maîtrise d'ouvrage publique par un vaste plan de sensibilisation et de formation aux enjeux environnementaux.

UN RECOURS MASSIF À LA FINANCE RESPONSABLE

Aujourd'hui, les financements existent d'une manière parfois désordonnée et avec des attributions qui ne sont pas toujours cohérentes avec les objectifs du développement durable. C'est pourquoi nous demandons de développer les labels qui impliquent une évaluation et de flécher les financements vers les projets à impact.

NOS PROPOSITIONS

- Développer les labels Greenfin ou ISR en lien avec les axes du Plan de Relance, diversifier les investissements issus des OAT Vertes Françaises et imposer des évaluations d'impact afin d'éviter le « greenwashing » ;
- Moduler les financements en fonction de leur impact sociétal et environnemental avec une évaluation neutre et indépendante, sur le modèle des prêts « verts ».

IV – INVESTIR POUR DES INFRASTRUCTURES DURABLES

Le CINOV propose le lancement d'un **large plan d'investissement dans les infrastructures existantes** pour augmenter leur durée de vie, améliorer leur performance énergétique et renforcer leur utilité sociétale.

NOS PROPOSITIONS

- Lancer un large programme quinquennal de renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, de maintenance et d'entretien des infrastructures routières, de diagnostic, de maintenance et d'entretien des ouvrages d'art ;
- Prioriser les investissements dans les infrastructures vers des projets à forte performance environnementale avec une évaluation régulière de cette performance.

V – PENSER LE LOGEMENT AUTREMENT ET RÉUSSIR, ENFIN, SA RÉNOVATION

La France souffre d'un déficit de logements. Les logements deviennent multifonctionnels. A titre d'exemples : le télétravail, le maintien à domicile des personnes âgées, la gestion des déchets à la source, etc. supposent un aménagement adéquat.

La Fédération CINOV propose de concevoir l'Habitat en intégrant des espaces flexibles afin de servir aussi bien **une nouvelle conception du travail** (télétravail, coworking, ...), **une nouvelle vision du vivre ensemble** (salle des fêtes, hébergement en dépannage ; connectivité THD ; laverie partagée ; ressourcerie ; jardins partagés), **les évolutions de la famille** et **une société plus inclusive** (maintien au domicile des personnes vieillissantes ou en situation de handicap).

Il est indispensable de lancer **un plan ambitieux de logements accessibles à tous, adaptables, éco responsables et qualitatifs**. Chaque français doit pouvoir se loger dans un environnement confortable sur le plan visuel (éclairage naturel), acoustique (insonorisation des bruits externes et internes, qualité des ambiances), d'aménagement des espaces (ouverture), de qualité de l'air (végétalisation, matériaux biosourcés non traités), etc. Cela suppose un aménagement adéquat.

Par ailleurs, sur 700 000 copropriétés qui composent le parc seulement quelques centaines ont fait l'objet d'une rénovation énergétique ces 10 dernières années. Pour atteindre les objectifs de la loi de transition écologique (100% du parc BBC en 2050) et celui de la loi Énergie-Climat de 2019, nous devons viser un rythme de 10 000 copropriétés rénovées par an.

NOS PROPOSITIONS

- Conditionner 100% des aides (primes et baisse de taxes foncières sur la durée de l'amortissement) à la réalisation de rénovation globale et performante, en une fois, des copropriétés ;
- Définir un dispositif « Ma Prime Renov' Copro » visant à rendre la rénovation globale en copropriété attractive. Versée au syndicat des copropriétaires directement, l'aide doit être sans critère (fragilité, typologie etc.) par rapport à la copropriété, calculée en fonction du nombre de logements, compatible avec le CEE, et cristallisée au moment du vote des travaux.

VI - CONCEVOIR UN AMÉNAGEMENT URBAIN DURABLE ET DÉSIRABLE

Les mobilités douces sont plus que jamais une opportunité pour un aménagement urbain durable. Le bruit et la qualité de l'air sont par ailleurs devenus des risques en matière de santé dont le coût est estimé à plusieurs dizaines de milliards par an. Il faut mettre en place les mesures nécessaires pour gérer ces différents enjeux majeurs.

NOS PROPOSITIONS

- Créer un plan de mobilité douce, à intégrer au PLU, en mettant l'accent sur les accès aux lieux de vie : espaces publics, loisirs, lieux, culturels, écoles, commerces de proximité, zones d'activités tertiaires, industrielles ;
- Faire du bruit, de la qualité de l'air et de la biodiversité des priorités nationales, les intégrer à travers des objectifs ambitieux, concrets et mesurables dans tous les projets urbains avec une vision à 360° des enjeux sociétaux.
- Développer des référentiels, des méthodes et des outils adaptés à des aménagements urbains durable et désirables, facilement utilisables par les différents acteurs (collectivités locales, aménageurs, promoteurs, AMO/MOE, entreprises).

PRINCIPALES PROPOSITIONS DU CINOV POUR UNE RELANCE ÉCONOMIQUE ET DURABLE DU SECTEUR

- **Organiser des États Généraux de la construction.**
- **Réussir la transition écologique du secteur.**
- **Investir dans les infrastructures durables.**
- **Penser le Logement autrement et réussir, enfin, sa rénovation**
- **Concevoir un aménagement urbain durable et désirable.**